



MAIRIE DE MENERBES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 22 JUILLET 2020

En application de l'article L.2121-25 du CGCT, le Compte-rendu est affiché en mairie, sur les panneaux d'affichage et sur le site de la Commune. Les délibérations sont consultables en mairie.

Date de convocation : 17/07/2020

La séance est ouverte à 18h, sous la Présidence de Monsieur Christian RUFFINATTO, Maire de la Commune de Ménerbes.

Présents : M. Christian RUFFINATTO - M. Patrick MERLE - M. Bruno CHABERT - Mme Josiane DEFLAUX - M. Eric ARIAS — Mme Tephén PITOT - Mme Muriel BERNARD - M. Yannick MARTIN - M. Yves LERNOUET - M. Gilles CAILLE - Mme Henriette TURCO - Mme Michelle REY-MILLWARD - M. Alain JOUBERT-BOMPARD.

Représentés : Mme Chantal BASIN a donné pouvoir à M. Eric ARIAS,
Mme Catherine ESTABLIE a donné pouvoir à M. Patrick MERLE.

Secrétaire de séance : Mme Muriel BERNARD.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en séance du 10 Juillet 2020 à 19h15, à l'unanimité.

Délibération N°2020-66 : AFFECTATION DU RESULTAT 2019 DE LA COMMUNE.

DECIDE à l'unanimité d'affecter les résultats 2019 sur le Budget Primitif 2020 de la manière suivante :

Section de Fonctionnement :

- Report de l'excédent au compte 002 : 0 €

Section d'Investissement :

- Affectation au compte 1068 : 275 847.75 €
- Report de l'excédent au compte 001 : 542 612.60 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération N°2020-67 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE.

APPROUVE à l'unanimité, le Budget Primitif de la commune pour l'Exercice 2020 comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 367 000 €,
- Section d'investissement : 2 864 000 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération N°2020-68: AFFECTATION DU RESULTAT 2019 DE LA MAISON DE LA TRUFFE ET DU VIN.

DECIDE à l'unanimité, d'affecter les résultats 2019 sur le Budget Primitif 2020 MTVL de la manière suivante :

Section de Fonctionnement :

- Report de l'excédent au compte 002 : 4 322.13 €,

Section d'Investissement :

- Affectation au compte 1068 : 70 000.00 €
- Report de l'excédent au compte 001 : 64 543.39 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération N°2020-69 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA MAISON DE LA TRUFFE ET DU VIN.

APPROUVE à l'unanimité, le Budget Primitif de la Maison de la Truffe et du Vin pour l'exercice 2020 comme suit :

- Section de fonctionnement : 57 000.00 €,
- Section d'investissement. : 157 600.00 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération N°2020-70: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS.

APPROUVE à l'unanimité, l'attribution des subventions aux associations.

DECIDE d'inscrire cette dépense au compte 6574 de la section de fonctionnement du Budget Primitif de la Commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération N°2020-71 : DEMANDES DE SUBVENTIONS OU PARTICIPATIONS DIVERSES.

APPROUVE à l'unanimité, le versement de la cotisation de 217,51 € à l'Association des Maires de Vaucluse.

APPROUVE le versement de la cotisation de 918.00 € au Syndicat Mixte Forestier.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

La séance est levée à 19H22

Fait à Ménerbes, le 23 Juillet 2020



Le Maire,

Christian RUFFINATTO